



Circulaire 8788

du 13/12/2022

WBE - Service Enseignement supérieur

**WALLONIE-BRUXELLES
ENSEIGNEMENT**

Echéancier des opérations à effectuer pour :

l'appel aux candidatures pour les emplois vacants des fonctions à pourvoir dans les Ecoles Supérieures des Arts organisées par Wallonie-Bruxelles Enseignement (année académique 2023-2024)

l'appel aux candidatures pour les emplois du personnel administratif à pourvoir dans les Ecoles supérieures des Arts organisées par Wallonie- Bruxelles Enseignement (année académique 2023-2024)

Cette circulaire abroge et remplace la(les) circulaire(s) : 8394

La « Fédération Wallonie-Bruxelles » est l'appellation désignant usuellement la « Communauté française » visée à l'article 2 de la Constitution.

Type de circulaire	circulaire administrative
Validité	du 13/12/2022 au 31/08/2023
Documents à renvoyer	oui, voir contenu de la circulaire

Résumé	Echéancier des opérations à effectuer pour les emplois vacants dans les Ecoles Supérieures des Arts organisées par Wallonie-Bruxelles Enseignement pour l'année académique 2023-2024
--------	---

Mots-clés	Echéancier – appel aux candidats – emplois vacants – Ecoles supérieures des Arts
-----------	--

Établissements

Réseaux d'enseignement	Unités d'enseignement
Wallonie-Bruxelles Enseignement	Ecoles supérieures des Arts

Groupes de destinataires également informés

A tous les membres des groupes suivants : Les services de l'inspection (pour leurs unités respectives) Le Service général du Pilotage des Ecoles et des CPMS Les cabinets ministériels en charge de l'enseignement (pour leurs unités respectives) Aux membres des groupes suivants, pour autant qu'ils soient inscrits au système de distribution : Les Délégués et Commissaires du Gouvernement auprès des Hautes Ecoles, des ESA et universités
--

Signataire(s)

WBE – M. Manuel DONY, Directeur général des Personnels de l'Éducation

Personne(s) de contact concernant la mise en application de la circulaire

Nom, prénom	SG + DG + Service	Téléphone et email
Murielle DUVIVIER	WBE-DGPE-Service Enseignement supérieur	02/755.55.55 enseignement.superieur@w-b-e.be

Echéancier des opérations

- l'appel aux candidatures pour les emplois vacants des fonctions à pourvoir dans les Ecoles supérieures des Arts organisées par Wallonie-Bruxelles Enseignement (année académique 2023-2024)
- l'appel aux candidatures pour les emplois du personnel administratif à pourvoir dans les Ecoles Supérieures des Arts organisées par Wallonie-Bruxelles Enseignement (année académique 2023-2024)

Je vous adresse une note explicative reprenant, pour les membres du personnel de votre établissement, les différentes opérations, ainsi que leurs délais de réalisation, pour mener à bien les appels repris sous objet.

Dans l'intérêt de vos membres du personnel, le calendrier devra être rigoureusement respecté. Nous vous en remercions par avance.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter la Direction de la Carrière – Service de l'enseignement supérieur : tél. 02/755.55.55 – enseignement.superieur@w-b-e.be

Le Directeur général,

Manuel DONY

Date de réalisation	Opérations à effectuer
Au plus tard le 1^{er} février 2023	Transmission à WBE de la liste des emplois vacants du <u>personnel enseignant</u> ¹ et du <u>personnel administratif</u> ² par courrier électronique (compléter le fichier Excel en annexe) à enseignement.superieur@w-b-e.be - selon les explications figurant en annexe I (personnel enseignant) et II (personnel administratif). - sous format excel doublé d'un format PDF
Au plus tard le 8 février 2023	Transmission à WBE sous format électronique des listes de concordances des emplois déclarés vacants en 2023 avec ceux de 2022 (2021 si l'emploi n'a pas été déclaré vacant en 2022) : – pour le personnel administratif à enseignement.superieur@w-b-e.be – pour le personnel enseignant à enseignement.superieur@w-b-e.be
1^{er} mars 2023	Publication des appels au <i>Moniteur Belge</i> pour le personnel enseignant ³ et le personnel administratif ⁴ .
15 jours calendrier à dater de la publication au M.B	Durée de validité des appels.
Le 16 mars 2023 (date de la poste faisant foi)	Clôture du dépôt des candidatures.
Au plus tard le 8 mai 2023	Envoi des listes « 1 » et « 2 » aux établissements par voie électronique.
Au plus tard le 23 juin 2023	Envoi à WBE des propositions de désignation sous forme de tableau Excel (voir modèle en annexe III et annexe IV) et d'une copie des procès-verbaux des Conseil de gestion pédagogique et Commission(s) de recrutement de l'établissement faisant état de ces propositions motivées : - par « mail » (sous format excel doublé d'un format PDF) : - à enseignement.superieur@w-b-e.be
Du 23 juin 2023 au 14 juillet 2023	Désignations et notifications aux candidats.
Au plus tard le 31 août 2023	A partir de la notification de leur désignation, les candidats désignés adressent à WBE et copie aux établissements, leur extrait de casier judiciaire, modèle visé à l'article 596, al.2 du CIC.

¹ Article 99, al.3 du décret du 20 décembre 2001 fixant les règles spécifiques à l'Enseignement supérieur artistique organisé en Ecoles supérieures des Arts (organisation, financement, encadrement, statut des personnels, droits et devoirs des étudiants).

² Article 5, Décret du 20 juin 2008 relatif aux membres du personnel administratif des Hautes Ecoles, des Ecoles supérieures des Arts et des Instituts supérieurs d'Architecture organisés ou subventionnés par la Communauté française.

³ Article 100, al.1^{er} du décret du 20 décembre 2001 précité.

⁴ Article 5, al.3 du décret du 20 juin 2008 précité.

- ANNEXE I -

EXPLICATION RELATIVE AU TABLEAU DES EMPLOIS VACANTS POUR LE PERSONNEL ENSEIGNANT : COMPLETER LE FICHER EXCEL EN ANNEXE DE LA CIRCULAIRE

Emplois du Personnel enseignant des Ecoles supérieures des Arts – Année académique 2023-2024							
Dénomination de l'établissement				Veuillez indiquer ici la dénomination de l'établissement			
N° Emploi	Domaine	Fonction	Intitulé générique du cours/spécialité	Charge	Diviseur	Lieu(x)	Remarque libre
Indiquer le numéro d'ordre	Choisir le domaine dans le menu déroulant	Choisir la fonction et le type de cours dans le menu déroulant	Choisir l'intitulé générique/spécialité s'il échet dans le menu déroulant	Indiquer la charge	Diviseur lié à la fonction s'affiche automatiquement	Indiquer le(s) lieu(x)	Indiquer une remarque ou une précision si nécessaire

Remarques :

- **Les emplois d'assistants ne concernent que les cours techniques et artistiques ;**
- La charge d'un assistant est divisible en dixièmes de charge.

- ANNEXE II -

EXPLICATION RELATIVE AU TABLEAU DES EMPLOIS VACANTS POUR LE PERSONNEL ADMINISTRATIF : COMPLETER LE FICHER EXCEL EN ANNEXE DE LA CIRCULAIRE

Emplois du Personnel administratif des Ecoles supérieures des Arts – Année académique 2023-2024						
Dénomination de l'établissement			Veuillez indiquer ici la dénomination de l'établissement			
N° Emploi	Fonction	Descriptif libre de la fonction	Charge	Diviseur	Lieu(x)	Remarque libre
Indiquer le numéro d'ordre	Choisir la fonction dans le menu déroulant	Indiquer un bref descriptif de fonction en quelques mots (10 mots maximum). Si plus de 10 mots, mettre un lien vers le site de l'Ecole supérieure des Arts pour consulter le profil de fonction	sélectionner la charge 9,5h (1/4) 19h (1/2) 28,5h (3/4) 38h (HC)	38h	Indiquer le(s) lieu(x)	Indiquer une remarque ou une précision si nécessaire

Remarque :

Les emplois d'auxiliaires administratifs ne doivent pas être ouverts au *Moniteur belge*.⁵

⁵ Article 172ter du Décret du 20 juin 2008 relatif aux membres du personnel administratif des Hautes Ecoles, des Ecoles supérieures des Arts et des Instituts supérieurs d'Architecture organisés ou subventionnés par la Communauté française

- ANNEXE III -
MODELE DE TABLEAU DES EMPLOIS VACANTS POUR LE PERSONNEL ENSEIGNANT

Numéro d'emploi de l'appel publié au <i>Moniteur belge</i> le 1 ^{er} mars 2023	Domaine	Fonction	Catégorie du cours	Intitulé générique/spécialité	Charge	Diviseur	Lieu(x)	Candidat proposé à la désignation						
								Civilité	Nom	Prénom	Matricule ou numéro national	Rue + numéro (adresse)	Code postal + commune	Type de désignation ⁶
								Soit - Monsieur - Madame						Soit : - DCA - DM - DEC - TDIEC - CTDI - CTDD

⁶ Abréviations des opérations statutaires accessibles

- aux membres du personnel nommés à titre définitif :
 - o DCA = changement d'affectation pour les membres du personnel mis en disponibilité par défaut d'emploi
 - o DM = mutation
 - o DEC = extension de charge
- aux membres du personnel temporaire désignés pour une durée indéterminée :
 - o TDIEC = extension de charge
- aux candidats à une désignation à titre temporaire
 - o CTDI = à durée indéterminée
 - o CTDD = à durée déterminée

- ANNEXE IV -
MODELE DE TABLEAU DES EMPLOIS VACANTS POUR LE PERSONNEL ADMINISTRATIF

Numéro d'emploi de l'appel publié au <i>Moniteur belge</i> le 1 ^{er} mars 2023	Fonction	Descriptif de fonction	Charge	Lieu(x)	Candidat proposé à la désignation						
					Civilité	Nom	Prénom	Matricule ou numéro national	Rue + numéro (adresse)	Code postal +commune	Type de désignation ⁷
			Soit : 38 h (HC) 28,5 h (3/4) 19 h (1/2) 9,5 h (1/4)		Soit - Monsieur - Madame						Soit : - DCA - DR - DEC - TDIEC - CTDI - CTDD

⁷ Abréviations des opérations statutaires accessibles

- aux membres du personnel nommés à titre définitif :
 - o DCA = changement d'affectation
 - o DR = demande de réaffectation
 - o DEC = extension de charge
- aux membres du personnel temporaire désignés pour une durée indéterminée :
 - o TDIEC = extension de charge
- aux candidats à une désignation à titre temporaire :
 - o CTDI = à durée indéterminée
 - o CTDD = à durée déterminée

ANNEXES A LA CIRCULAIRE

Emplois du Personnel enseignant des Ecoles Supérieures des Arts - Année académique 2023 - 2024

		Dénomination de l'établissement :	Veuillez indiquer ici le nom de l'établissement				
N° Emploi	Domaine	Fonction	Intitulé générique du cours/spécialité	Charge	Diviseur	Lieu(x)	Remarque libre
1					#N/A		
3					#N/A		
4					#N/A		
5					#N/A		
6					#N/A		
7					#N/A		
8					#N/A		
9					#N/A		
10					#N/A		
11					#N/A		
12					#N/A		
13					#N/A		
14					#N/A		
15					#N/A		
16					#N/A		
17					#N/A		
18					#N/A		
19					#N/A		
20					#N/A		
21					#N/A		
22					#N/A		
23					#N/A		
24					#N/A		
25					#N/A		
26					#N/A		
27					#N/A		
28					#N/A		
29					#N/A		
30					#N/A		
31					#N/A		
32					#N/A		
33					#N/A		
34					#N/A		
35					#N/A		
36					#N/A		
37					#N/A		
38					#N/A		
39					#N/A		
40					#N/A		
41					#N/A		
42					#N/A		
43					#N/A		
44					#N/A		
45					#N/A		
46					#N/A		
47					#N/A		
48					#N/A		
49					#N/A		
50					#N/A		
51					#N/A		
52					#N/A		
53					#N/A		
54					#N/A		
55					#N/A		
56					#N/A		
57					#N/A		
58					#N/A		

59				#N/A	
60				#N/A	
61				#N/A	
62				#N/A	
63				#N/A	
64				#N/A	
65				#N/A	
66				#N/A	
67				#N/A	
68				#N/A	
69				#N/A	
70				#N/A	
71				#N/A	
72				#N/A	
73				#N/A	
74				#N/A	
75				#N/A	
76				#N/A	
77				#N/A	
78				#N/A	
79				#N/A	
80				#N/A	
81				#N/A	
82				#N/A	
83				#N/A	
84				#N/A	
85				#N/A	
86				#N/A	
87				#N/A	
88				#N/A	
89				#N/A	
90				#N/A	
91				#N/A	
92				#N/A	
93				#N/A	
94				#N/A	
95				#N/A	
96				#N/A	
97				#N/A	
98				#N/A	
99				#N/A	
100				#N/A	
101				#N/A	
102				#N/A	
103				#N/A	
104				#N/A	
105				#N/A	
106				#N/A	
107				#N/A	
108				#N/A	
109				#N/A	
110				#N/A	
111				#N/A	
112				#N/A	
113				#N/A	
114				#N/A	
115				#N/A	
116				#N/A	
117				#N/A	
118				#N/A	
119				#N/A	
120				#N/A	
121				#N/A	
122				#N/A	
123				#N/A	
124				#N/A	

125				#N/A	
126				#N/A	
127				#N/A	
128				#N/A	
129				#N/A	
130				#N/A	
131				#N/A	
132				#N/A	
133				#N/A	
134				#N/A	
135				#N/A	
136				#N/A	
137				#N/A	
138				#N/A	
139				#N/A	
140				#N/A	
141				#N/A	
142				#N/A	
143				#N/A	
144				#N/A	
145	Danse	Conférencier de cours artistiques (Danse)	Chorégraphie - Dramaturgie	600	
146				#N/A	
147				#N/A	
148				#N/A	

Emplois du Personnel administratif des Ecoles Supérieures des Arts - Année académique 2023 - 2024

Dénomination de l'établissement		Veuillez indiquer ici le nom de l'établissement				
N° Emploi	Fonction	Descriptif libre de la fonction (10 mots maximum)	Charge	Diviseur	Lieu(x)	Remarque libre
1				#N/A		
3				#N/A		
4				#N/A		
5				#N/A		
6				#N/A		
7				#N/A		
8				#N/A		
9				#N/A		
10				#N/A		
11				#N/A		
12				#N/A		
13				#N/A		
14				#N/A		
15				#N/A		
16				#N/A		
17				#N/A		
18				#N/A		
19				#N/A		
20				#N/A		
21				#N/A		
22				#N/A		
23				#N/A		
24				#N/A		
25				#N/A		
26				#N/A		
27				#N/A		
28				#N/A		
29				#N/A		
30				#N/A		
31				#N/A		